



## Communiqué de presse

# Programme de législature, Climat et solidarité au centre de l'action

**Les Vert·e·s saluent le programme de législature 2026-2029 du Conseil d'Etat qui place le climat et la solidarité au cœur de son action. Les très nombreuses turbulences économiques et géopolitiques annoncées ne semblent pas freiner le Gouvernement dans son ambition de déployer une politique pour la population et en faveur de l'environnement.**

Les Vert·e·s apprennent avec grande satisfaction que le Gouvernement entend développer l'offre de transports publics dans le canton. Il s'agira d'une part de relier un maximum de localités au réseau de transports publics, mais aussi de mieux interconnecter les modes de transports entre eux et d'étendre les horaires de desserte. De plus, il est essentiel de poursuivre les efforts pour que les prix ne soient pas un frein. La décarbonation des bus est également une mesure réjouissante. Les pouvoirs publics doivent être en effet un moteur de la transition écologique et jouer à ce titre un rôle d'exemple. Les Vert·e·s saluent donc cet engagement et attendent du Conseil d'Etat un engagement similaire pour l'assainissement énergétique des bâtiments de l'Etat. Il est à ce titre étonnant que l'objectif de neutralité carbone ne soit pas relevé dans le programme de législature.

Les Vert·e·s jugent impérieux de poursuivre la lutte contre les violences domestiques en développant un second plan d'action, lequel devra s'axer sur la prévention, mais également renforcer la coordination entre les autorités judiciaires, la police et les services sociaux.

Plusieurs mesures touchant la biodiversité sont prévues. Les Vert·e·s neuchâtelois·es regrettent que le programme de législature se limite à la « préservation » de la biodiversité plutôt qu'à son « renforcement ». Il est néanmoins relevé avec satisfaction que les pollutions aux PFAS fassent l'objet d'une mesure propre. Ces contaminations insidieuses se retrouvent dans l'ensemble de notre environnement et s'accumulent dans les organismes, dont l'être humain. Notamment cancérogène et interférant avec les hormones, ces substances mettent directement en péril notre sécurité sanitaire et alimentaire.

Les Vert·e·s relèvent également avec satisfaction que le Conseil d'Etat fait la part belle au vivre-ensemble. Dans ce cadre, un soutien fort à la culture est primordial ; La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle en constituera une magnifique vitrine.

La conjoncture économique, l'imprévisibilité des grandes puissances et le franc fort mettent sous pression le canton de Neuchâtel ; la conjoncture est incertaine. Les nombreuses initiatives fiscales de la droite menacent des recettes déjà fragilisées, mettant à mal la politique progressiste de l'exécutif et même les prestations de l'Etat. Alors que le respect des limites planétaires a récemment été inscrit dans la législation cantonale, il s'agira donc



de toujours agir en ayant cette notion à l'esprit. Il en va de la préservation de la qualité de vie des habitant·e·s du canton de Neuchâtel et, évidemment, des générations futures. Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil sont ainsi appelés à travailler en bonne intelligence au-delà de tout clivage idéologique.

**Neuchâtel, le 15 décembre 2025**